

## Réunion du groupe « ETUDE CHIMIE » et d'un panel d'entreprises étrangères implantées en France

En compagnie du président Philippe Gœbel, les dirigeants Olivier de Clermont Tonnerre (Bluestarsilicones), Jean-Marc Dublanc (Adisseo), Francis Duseux (Exxon), Frank Garnier (Bayer), Ramon Melgarejo (Dow), Martin Virot (DuPont), Jean-Michel Tiard (Yara) accompagnés de représentant de BASF, de LyondellBasell et de Solvay ont échangé avec les députés du groupe « d'Etude Chimie » présidé par Yves Blein.

Les sujets abordés étaient multiples et les débats ont porté sur :

- L'Energie avec Jean-Michel Tiard,
- La fiscalité avec Francis Duseux,
- Le principe de précaution, l'Innovation et le CIR, la sur réglementation avec Frank Garnier et Olivier de Clermont Tonnerre,
- Le droit du travail, le CICE avec Ramon Melgarejo et Martin Virot

Un tour de table a permis à chaque représentant de société présente de montrer son niveau de contribution en France, tant sur le chiffre d'affaires réalisé, la contribution à l'exportation, le nombre de salariés, le volume d'achat, les impôts payés...

Verbatim sur chaque sujet :

**Energie** : La France perd son avantage compétitif en ce qui concerne le coût de l'électricité et accroît son désavantage compétitif en ce qui concerne le gaz naturel. Face à une telle situation, nous maintenons l'outil industriel mais il n'y a pas d'investissement en capacité de production.

**Fiscalité** : Nous sommes présents en France depuis des décennies, il y a une perte d'attractivité de la France, un désamour des actionnaires et les investissements sont stoppés. Il est nécessaire que la fiscalité soit transparente, stable or on observe des changements deux fois par an sur la loi de finances, l'introduction de nouvelles taxes et un niveau de taxation supérieur aux autres pays. Notre société a investi 250 M€ ces dernières années mais pour les raisons invoquées par mes homologues, la situation est très difficile aujourd'hui pour continuer à investir en France.

**Surréglementation** : La France accumule les réglementations les plus contraignantes. Des exemples comme les PPRT, le séisme montrent les difficultés au quotidien d'application de ces réglementations. Il est indispensable de mener une étude d'impact systématique avant de légiférer. Les résultats économiques sont difficiles et les nouveaux produits sont développés ailleurs qu'en France.

**Principe de précaution** : le principe de précaution a été dévoyé de son but initial et on jette un trouble dans les maisons mères sur l'approche du développement et de l'innovation en France. Le CIR est un point positif mais il est important de défendre le principe d'innovation et de repréciser le cadre d'application du principe de précaution. Par ailleurs, en termes de réglementation le niveau européen est indispensable et toute initiative franco française doit être abandonnée.

**Droit du travail** : il y a beaucoup de talents en France mais cela ne suffit plus par manque d'attractivité de notre pays. Les charges sociales sont trop élevées et augmentent plus vite en France

que chez nos voisins. Employer un salarié en France est un investissement à très long terme et le manque de flexibilité bloque la création d'emploi. Le dialogue social est parfois montré de façon caricaturale à l'étranger mais l'attitude des organisations syndicales dans certains conflits sociaux a un impact catastrophique sur notre image.

**CICE** : le CICE est une bonne chose mais le montant pour notre secteur industriel est seulement de 230 M€ car nous avons des salaires plus élevés en moyenne que dans d'autres secteurs. Pour Dupont, le CICE a été annihilé de 90 % par l'augmentation brutale des charges patronales ou forfait social renforcé sur l'ensemble de l'épargne salariale (participation, intéressement, abondement)

**Député Yves Blein** : Rien ne me surprend dans vos propos ! Juste un rappel, nous avons trouvé une France avec un déficit de 5.3 % du PIB, une dette de 1900 M€ (dont 45 milliards d'intérêts par an), nous conduisons un paquebot et il faut ralentir le déficit à 3 % et le porter à 0 en 2017. Le CICE représente 20 M€, il est perceptible en 2013 et le sera davantage en 2014 – 50 M€ d'économies sont à trouver. Je rappelle qu'il n'est pas possible de faire des mesures sectorielles au risque d'être condamné par l'Europe. Oui, je suis pour la stabilité de la fiscalité. Concernant le dialogue social en France, je trouve qu'il est sclérosé car les partenaires sociaux souffrent d'un manque de représentativité.

**En conclusion**, le Président Philippe Goebel a résumé nos échanges sur l'absolue nécessité de retrouver l'attractivité pour la France. Le Député Yves Blein quant à lui a conclu sur les mots suivants : « nous avons tracé la trajectoire sur les dépenses publiques, la compétitivité des entreprises... Aidez-nous, convainquez vos actionnaires que c'est la trajectoire de la France ».